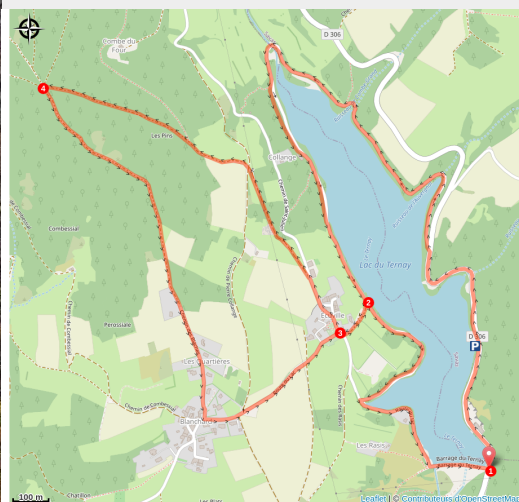


Le lac du Ternay

Ardèche



Vue sur le lac du Ternay (Angélique Gondrand)



Calme et fraîcheur à l'ombre des cèdres du Liban sur les berges du lac.

Vous apercevez de jolis points de vue depuis le flanc sud du Crêt de Pierre Bertrand.

Randonnée n°12 du topoguide "Promenades et randonnées d'Annonay-Serrières" en vente à l'Office de Tourisme Ardèche Grand Air (8 euros).

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 55 min

Longueur : 6.9 km

Dénivelé positif : 211 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau

Itinéraire

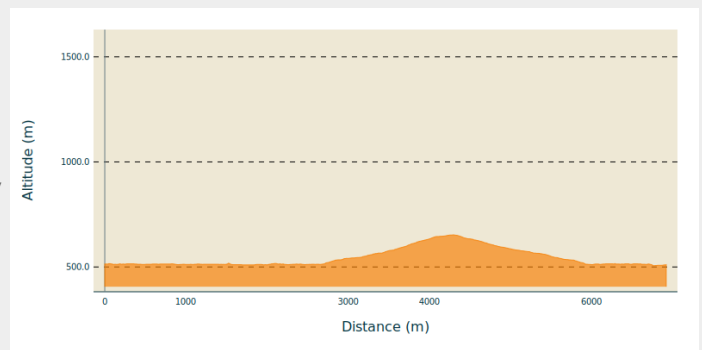
Départ : Barrage du Ternay

Arrivée : Barrage du Ternay

Balisage : Itinéraire de randonnée
pédestre

Communes : 1. Saint-Marcel-lès-Annonay
2. Savas

Profil altimétrique



Altitude min 506 m Altitude max 653 m

Le parking se trouve à 200 mètres après le restaurant l'Auberge du Lac. Le panneau "Info rando" se trouve près du barrage au-dessus de la Maison du Garde. Suivez les panneaux  

1. Barrage du Ternay 514m : Longez prudemment le lac par la RD 306 puis empruntez le chemin de ronde. Traversez le ruisseau du Ternay qui alimente le lac puis continuez le tour jusqu'à l'embranchement suivant.
2. Le Ternay 513m : Quittez le lac pour monter par le chemin à droite.
3. Ecuville 532m : Traversez le hameau par la route de St-Julien-Molin-Molette puis empruntez le premier chemin qui part sur la gauche. Continuez tout droit à l'intersection suivante. Vous sortez de la forêt pour atteindre un petit col. Suivez les panneaux  
4. Les Blaches 647m : Après le passage d'un petit suc vous trouvez une belle descente face au bassin d'Annonay. Au hameau de Blanchard, prenez la route à gauche et suivez-la jusqu'à Ecuville. Suivez les panneaux  Rejoignez ensuite le lac par le chemin pris à l'aller. Terminez votre tour du lac pour rejoindre le barrage en suivant les panneaux   et votre point de départ.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Annonay, prendre la direction Saint-Etienne pour rejoindre la D820, puis suivre la D306 direction Le Ternay.

Parking conseillé

200 mètres après le restaurant l'Auberge du Lac